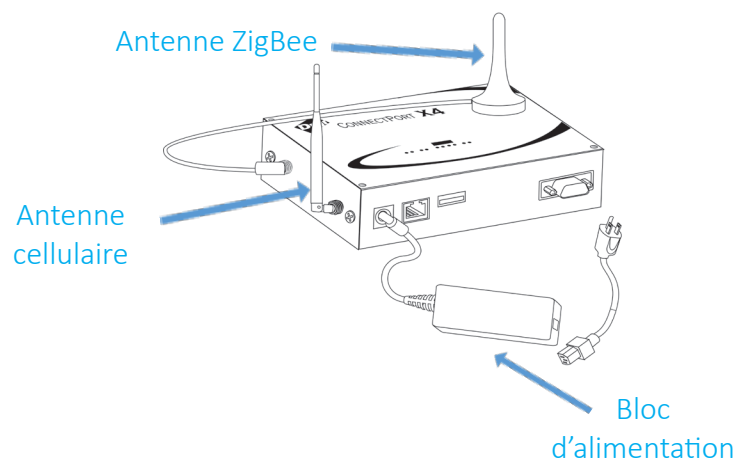


Installation de la passerelle de communication

L'installation de la passerelle de communication est nécessaire pour pouvoir faire la mise en service d'une ou de plusieurs bornes.

- La passerelle doit être **installée à moins de 50 mètres (150 pi) en ligne de vue des bornes.**
- Il est fortement recommandé d'installer la passerelle à l'extérieur dans une boîte en PVC.
- Il est recommandé d'amener l'alimentation électrique par en dessous de la boîte en PVC.
- Une fois l'installation complétée, la boîte en PVC doit être complètement étanche.
- **Attention :** Ne pas utiliser une prise 120 Volt DDFT pour alimenter la passerelle.



Mise en service

Contactez-nous lorsque la passerelle de communication est installée afin de procéder à la mise en service. Pour toute autre question :

1 877-505-2674 #201

Note : La passerelle de communication est la propriété d'AddÉnergie. Des frais seront facturés si la passerelle est endommagée ou perdue.

Besoin d'aide ?

1 877 505-2674 #201

support@addenergie.ca

Bureau de Québec
2800 Louis-Lumière, suite 100
Québec (Québec), G1P 0A4

Bureau de Mississauga
7420, Airport Road West, suite 106
Mississauga (Ontario), L4T 4E5

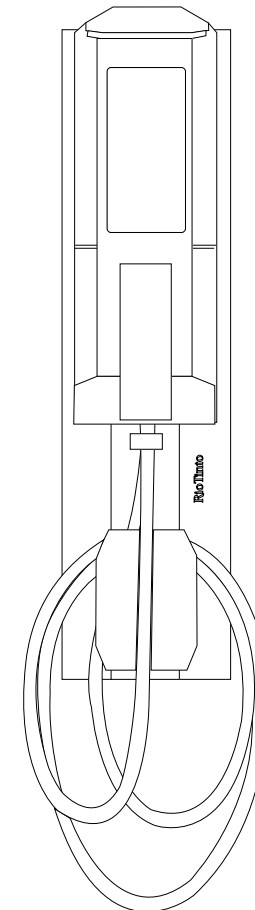


© 2016 AddÉnergie

V14-2016-07-26

Borne de recharge

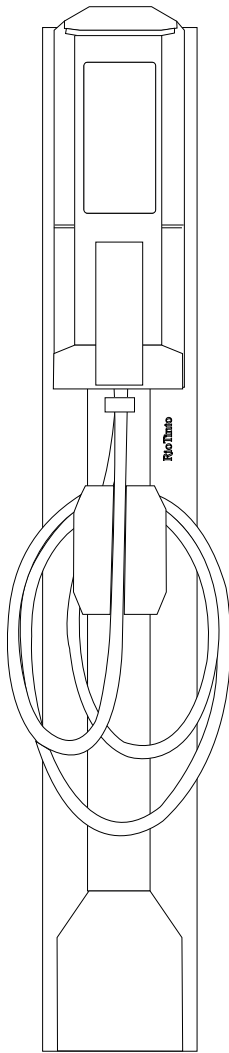
SmartTWO



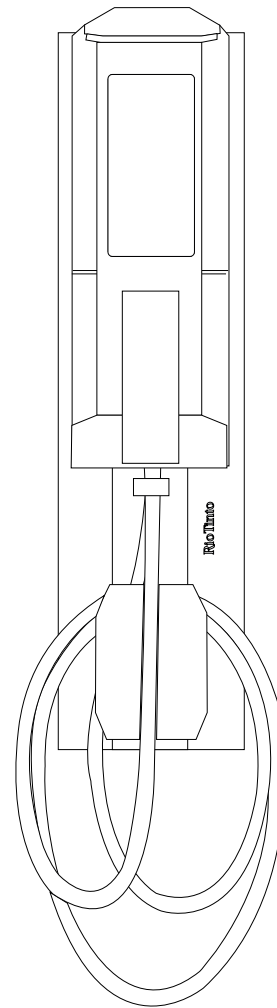
Guide de démarrage rapide



Installation piédestal



Installation murale



Raccordement électrique

Alimentation de type «phase divisée» 2 conducteurs 120/240 VAC **ou** alimentation triphasée 120/208 VAC.

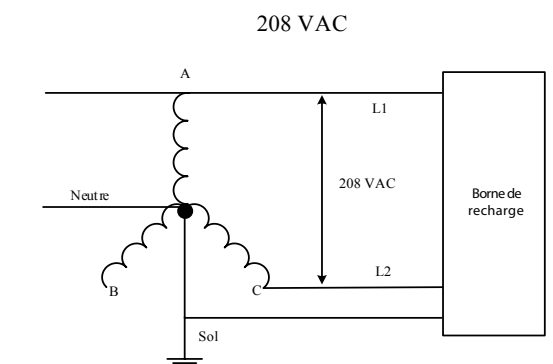
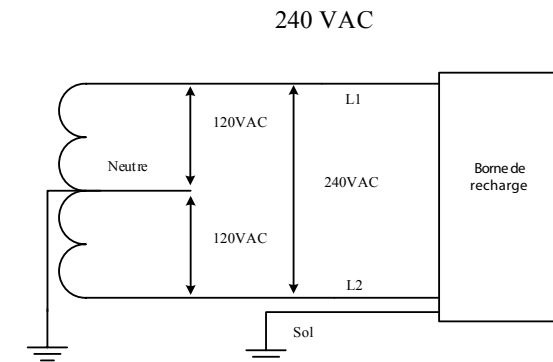
Nécessite:

- une protection par un disjoncteur ou fusible 40A;
- 2 phases et une connexion à la terre;
- 120V entre chaque phase et la terre;
- que le neutre ne soit pas être utilisé.

Raccordez l'alimentation électrique de la borne de recharge avec des conducteurs de cuivre de calibre 2 à 8 AWG **ou** d'aluminium de calibre 2 à 6 AWG.

Puissance de sortie maximum : 7.2 kW @240V ou 6.2 kW @208V.

Note: La borne contient une protection intégrée contre les surtensions et les fuites de courant vers la terre.



Important

Consultez un contracteur agréé, un électricien agréé ou un installateur formé pour assurer la conformité au code local du bâtiment, à la réglementation locale, aux normes de sécurité et aux conditions climatiques.

Questions

Pour consulter le guide d'installation complet ou la garantie, rendez-vous au :

www.addenergie.ca/support/documentation

ou contactez-nous au : **1 877 505-2674 #201**